

# HISTOIRE DES ARTS (hda)

L'enseignement de l'histoire des arts, déjà abordé au collège, propose aux élèves une ouverture culturelle en rapport avec les sciences humaines et les arts. Situé au carrefour de nombreux champs de connaissances, il est fondé sur des œuvres et des formes créées par des hommes, des femmes ou des groupes humains dans un contexte historique, culturel et géographique donné, mais susceptibles d'avoir au présent des effets intellectuels, spirituels et esthétiques



**Cet enseignement donne conscience aux élèves de la façon dont les arts, depuis les temps les plus reculés, sont une nécessité de toutes les sociétés humaines et une richesse pour tous les individus.**

Les objectifs généraux de cet enseignement pour la formation des élèves peuvent être regroupés en trois grands champs de compétences : **esthétique, méthodologique et culturelle.**

## 1. Quels horaires ?

En première : 4h

## 2. Quels contenus ?

Au lycée l'HDA porte sur les grandes formes d'expression artistique qui constituent **le patrimoine et l'actualité artistiques de l'humanité**, en France et dans le monde. Cet enseignement permet la constitution d'un ensemble partagé de références artistiques à valeur universelle et favorise l'éveil d'une sensibilité avertie grâce à la familiarité avec les œuvres et les formes artistiques disponibles concrètement dans l'environnement immédiat de chacun.

## 3. Quelles mises en œuvre ?

Les séances de cours s'appuient sur des œuvres de nature très diverses (peinture, sculpture, photographie, estampe, dessin, architecture, design, arts décoratifs, urbanisme et art des jardins, musique, cinéma, danse...).

- Les élèves doivent produire des travaux collectifs et / ou autonomes (recherches / dossiers/ rencontres de professionnels, d'acteurs culturels / visites et compte-rendu d'expositions...)
- L'équipe pédagogique associe le plus souvent , à la mise en œuvre de cet enseignement :
- L'intervention d'institutions et / ou d'acteurs culturels : architectes, historiens de l'art, metteurs en scène, musiciens, plasticiens, écrivains etc...
- Le partenariat avec des institutions et des services culturels : musées, centres d'art, théâtres, opéras, bibliothèques, etc...
- Des visites dans les différents institutions culturelles, notamment parisiennes.
- Le lien avec le patrimoine local et régional est favorisé.

## 4. Pour qui ?